

1596, janvier 16. — Acte reçu M^e Berthon, notaire royal, contenant fondation faite par noble Loys-Claude de Cleberg, seigneur et baron de Saint-Trivier, à chaque couvent des quatre mendiants de Lyon, Cordeliers, Jacobins, Carmes et Augustins, d'une grand'messe de mort le jour de son décès, pour laquelle il donne à un chacun des dits couvents la somme de vingt écus, pour une fois payables par ses héritiers, qu'il fait savoir : Noble David de Balma, son neveu et filleul, fils de noble Pierre de Balma et de demoiselle Suzanne de Cleberg, sa sœur. R. G., p. 300. (V. *Arch. du Rhône*, 5^e vol., p. 302). Le livre des recettes du couvent porte que cette libéralité a été payée au mois d'avril 1612.

1596, août 17. — Ce jour, MM. les Président, maistre des requestes, conseillers et officiers de la Cour des Grands jours, revestus de leurs robes d'escarlatte et chapperon de même couleur, sont partis de la chambre du Parlement établie aux Carmes, ledit sieur Président revestu par dessus sa robe de son manteau fourré tenant à la main son mortier de velours, et sont allés oyr la messe du Saint-Esprit, qui a esté célébrée en l'église des Carmes, lieu pour ce préparé, par l'archevesque de Lion. Et après la dite messe sont rentrés en ladicte chambre en mesme ordre qu'ils en estoient partis, hormis que ledict archevesque, marchait au costé dudict sieur Président et eulx montés aux hauts sièges, ont été les huys ouverts et fait lecture des lettres patentes du Roi pour l'établissement des Grands jours, etc. (Archives nationales. *Sect. jud.* X, 10, 171, fol. 1, V^o.)

1596, samedi 17 août. — Messieurs de la Cour des Grands jours entrés à la Grand'Chambre, sont allés à l'église des Carmes, joignant le Palais, où a été dite la messe du Saint-Esprit, par messire Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon.